

tuellement et annexés à Redberry tel qu'il est constitué.

Voici le second amendement:

Que les township 39 à 41 inclusivement au franc nord de la rivière de la Saskatchewan du Nord suivant une direction sud-est vers le township 39, rangs 11 à 15 inclusivement, à l'ouest du 3e méridien, soient éliminés de Redberry tel qu'il est actuellement, et annexés aux "Battleford" tels qu'ils sont actuellement constitués.

Ces deux propositions ont été soumises à la Chambre par l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner). L'amendement relatif au changement des noms peut être présenté plus tard si c'est nécessaire.

M. le PRESIDENT: L'honorable député ne peut proposer deux amendements en même temps.

M. McINTOSH: Eh bien, je propose le premier amendement, et mon honorable collègue de Battleford-Sud présentera le second.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les deux ont été proposés ensemble pour montrer leur rapport entre eux.

M. VALLANCE: Monsieur le président, voulez-vous bien nous dire de quel amendement le comité est saisi.

M. le PRESIDENT: L'honorable député de Régina (M. Turnbull) a proposé que l'annexe relative à la province de la Saskatchewan soit rayée et que l'annexe réimprimée y soit substituée.

Le très hon. M. BENNETT: Cet amendement devrait d'abord être adopté sur division.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'amendement de l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) doit être considéré comme un sous-amendement.

M. le PRESIDENT: Si l'amendement de l'honorable député est adopté, l'annexe réimprimée sera acceptée, et alors l'amendement de l'honorable député de Battleford-Nord sera conforme au règlement. Le comité consent-il à l'adoption de l'amendement de l'honorable député de Régina?

(L'amendement est adopté.)

M. VALLANCE: Vous remarquerez, monsieur le président, que les deux amendements soumis se complètent, c'est-à-dire, si vous enlevez les townships 44 à 48 inclusivement des Battleford tels qu'ils existent actuellement, vous devez y substituer autre chose. Pour l'édification de ceux qui ne sont pas aussi au courant de la géographie de cette partie de la Saskatchewan que ceux qui la représentent, je dirai qu'il y a deux Battleford. Il y a l'ancienne ville de Battleford, laquelle, comme l'a fait observer le premier ministre,

[M. McIntosh.]

a déjà été la capitale des territoires du Nord-Ouest. Je crois que c'est là un des plus vieux, sinon le plus ancien, des établissements de la Saskatchewan.

L'amendement maintenant soumis au comité n'est pas celui que j'aurais désiré, mais il vaut mieux que la proposition contenue dans le bill actuel. J'ai toujours prétendu que la partie nord-ouest de la Saskatchewan, au nord de la rivière Saskatchewan, devrait former une seule circonscription, et je pense que ceux qui ont étudié cette question sont passablement d'accord à ce sujet. Si vous remontez au remaniement de 1924, vous remarquerez que ce principe a été définitivement accepté. A mon avis, c'est une grande erreur de fusionner les deux Battleford; il n'y a pas de communauté d'intérêts. La ville de Battleford est le centre de distribution de tout le pays au nord de la rivière, comme l'a dit l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh). Si vous jetez un regard sur ces deux régions, vous verrez que Battleford-Sud contient quatre centres de chemins de fer. Il y a la ville de Wilkie sur la ligne principale du Pacifique-Canadien entre Saskatoon et Edmonton. Au sud de la circonscription, il y a ma propre ville d'Onward, qui est un autre point divisionnaire sur la ligne du Pacifique-Canadien entre Moose-Jaw et Lacombe. Au nord-ouest de la circonscription, nous trouvons la ville de Lloydminster, autre point divisionnaire, et au sud-est il y a la ville de Macklin également sur la voie Edmonton-Saskatoon du Pacifique-Canadien.

Les diverses institutions des deux villes nous indiquent qu'il n'y a pas de communauté d'intérêts. Dans l'ancienne ville de Battleford il y a un collège et autres institutions de même nature que ceux qui existent de l'autre côté de la rivière, ce qui prouve à l'évidence qu'il n'y a pas communauté d'intérêts entre ces deux villes. Même le gouvernement provincial se rend compte de cela; un bureau des terres a été établi dans chaque ville, de sorte que les habitants de la rive sud de la rivière Saskatchewan n'ont pas besoin de la traverser afin de faire inscrire leur homestead. Ils ont même un magasin des liqueurs dans chaque ville, et je crois que tout cela prouve indubitablement qu'il n'y a pas de communauté d'intérêts en ces endroits. Battleford est une ville déjà ancienne, qui date de cinquante ans. On y trouve des gens qui ont quitté la province d'Ontario il y a plus de cinquante ans. Je me souviens parfaitement qu'en 1906, lorsque je me suis installé dans la région, l'établissement au nord de la rivière était bien peu peuplé et que le traversier était le seul moyen de communication. Pour moi, monsieur le président, c'est une bien mauvaise